



**Délibération n° 2021 12 20 n°06 : CULTURE -
Approbation d'une convention de partenariat
entre la médiathèque et L'EHPAD de la clinique.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 14/12/2021
En exercice :	33	
Présents :	22	Affichage de la convocation : 14/12/2021
Pouvoirs :	9	
Votants :	31	Affichage du compte rendu : 23/12/2021
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Rémi GILLET, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Brigitte REGIS MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir:		
M Philippe LARGE donne pouvoir à M Gérard DUPLAT, Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN, M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM, Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN, Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER (arrivée communication sur le rapport d'activités du SIPAG), M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Rémi GILLET Mme Véronique DUMAS donne pouvoir à M Olivier DEROZARD, M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean- Pierre NEMOZ, Mme Aline DURAND donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL.		
Absents ou excusés :		
Mme Frédérique DAMON, Mme Sylvie RAZY.		

Mme DUMORTIER Béatrice est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Dans le cadre de son projet d'établissement, la médiathèque de Vaugneray a pour objectif de favoriser l'accès des personnes âgées de son établissement au livre et à la lecture et développer des animations autour du livre, de la musique, d'exposition.

Un projet de partenariat a été élaboré entre les bibliothécaires et les animatrices de l'EHPAD de la clinique afin de permettre l'accès des résidents à la lecture sous toutes ses formes.

Principales actions du partenariat

1. Un service de prêts de documents aux animatrices de la maison de retraite par le biais d'une carte d'emprunt au nom de l'EHPAD. L'inscription est gratuite (carte Groupe collectivité) et renouvelable tous les ans.

2. Un service de prêt de documents adapté aux personnes âgées. Ce prêt individuel, au rythme d'une fois par mois, sera assuré par les bibliothécaires dans les locaux de la maison de retraite.

Il pourra prendre la forme d'un portage de documents à domicile dans les chambres des résidents qui le souhaitent et qui ne peuvent se déplacer. Une inscription à la médiathèque sera demandée pour chaque résident souhaitant bénéficier de ce service de prêt, ainsi que le paiement de la cotisation en cours.

3. L'accueil dans les locaux de la médiathèque des résidents de la maison de retraite pouvant se déplacer, accompagnés d'un animateur, selon un rythme et une durée préalablement convenus. Une inscription individuelle peut être faite pour les personnes désirant emprunter des documents.

Un espace de consultation Internet est mis à disposition des personnes souhaitant l'utiliser. Ce service est gratuit pour 4 connexions de 30 min chacune.

